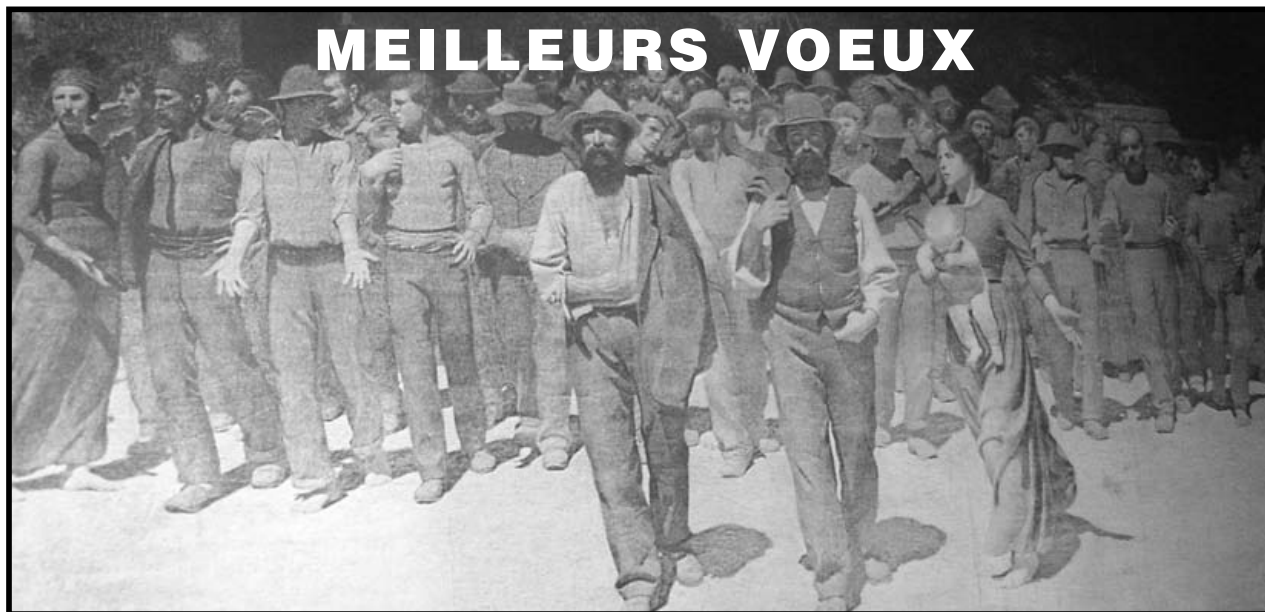




« LA MAIN DANS LA MAIN » : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR 1 - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 227 janvier 2005 - Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin 5000 Namur.



MEILLEURS VOEUX

En ce début d'année, nous vous présentons nos bons vœux. Nous voulons les enraciner dans l'histoire célébrée récemment et notamment décembre 44. Nous allons rechercher hier ce qui aujourd'hui peut nous donner de la force pour construire l'avenir.

La bataille des Ardennes a été un combat pour la démocratie. Notre vœu le plus cher est que la démocratie fasse naître et vivre un véritable débat sur la pauvreté. Ce n'est pas acquis. Nous devons encore nous battre.

En décembre 44, le gouvernement instaurait la Sécurité sociale des travailleurs salariés. Nous voulons faire mémoire de cette lutte d'hommes et de femmes depuis le 19^e siècle pour éviter le recours à l'assistance et avoir une véritable protection sociale contre la maladie, l'invalidité, le chômage et la vieillesse. Nous voulons défendre la Sécu. Nous voulons dire aussi que la solidarité qui a animé le combat des travailleurs les plus pauvres hier est aussi la nôtre aujourd'hui.

Fabien Lardinois

EDITORIAL

N° 227

SOMMAIRE



L • S • T
LUTTES
SOLIDARITES
TRAVAIL

Rue Pépin, 64 • 5000 Namur

Tél. : 081 / 22 15 12

Cpte : 001-1237833-92

Bureau de dépôt :
5000 NAMUR 1

Prix : 1 Euro
Mensuel n° 227
 Janvier 2005

Ed. resp. : Andrée Defaux
64, rue Pépin 5000 Namur.

- Andenne	2/3
• Les chèques-service	
- Namur	3
• Nos bon vœux	
- Namur	4
• Un week-end à Mozet	
- Ciney-Marche	5
• Bonne année	
- Nos droits	6
• La fin du contrat de bail	
- La page des enfants	7
• Venez, venez saint Nicolas	
- Ça se passe	8

D'ANDENNE

LES CHEQUES SERVICES,

Un militant du mouvement a été invité par un professeur d'école sociale à réagir



La presse fait une large publicité aux bienfaits des chèques services.

A partir de notre vécu, nous sommes surpris du soutien à cette initiative des syndicats et des organisations des travailleurs, mais plus encore d'organismes d'éducation permanente féminine.

L'article que vous me proposez en débat « Steppes-Services, une première marche » est un exemple particulièrement bien écrit d'un outil d'exploitation et de création de pauvreté.

Pour comprendre notre analyse, je vous renvoie à un article : « emploi et sécurité d'existence » (chap 2, page 11) de notre publication pour le 17 octobre 2004 (2). Vous y trouverez, en lecture rapide, l'essentiel de notre pensée sur ce thème.

Par ailleurs, pour une première analyse critique, je soulèverais quelques questions essentielles :

Qui écrit l'article, et pour qui l'écrit-il ?

Il semble bien, effectivement, que des personnes utilisant de la main d'œuvre « au noir » soient soucieux, pourvu que ça ne leur coûte pas plus

cher, de déclarer les emplois utilisés. C'est d'autant plus un souci que le législateur dit qu'il veut les inquiéter de la même manière qu'il sanctionne les travailleurs.

Dans le cadre des ALE ou des chèques-services, en fonction des réductions possibles d'impôts, ça coûte au terme moins cher. Donc, pour l'utilisateur moyen (qui n'est employeur ni en ALE, ni en chèques-services), c'est fort intéressant du point de vue du coût. C'est la collectivité qui paye les charges.

Par ailleurs, puisque la part payée est en partie récupérée sur l'impôt, le coût, pour l'utilisateur est lié au fait qu'il en paie ou n'en paie pas en suffisance.

Il est clair que, dans l'article, quand on parle d'aide-ménagère, il n'est plus question, comme c'est le cas dans les services organisés, que le coût soit lié aux revenus et à la composition de la famille, voire subsidié en fonction d'une situation préoccupante de santé ou dans le cadre d'un travail de prévention.

Déjà avec les services ALE, le problème est apparu et n'a pas été

entendu. Nous connaissons une famille qui, après une maladie fort handicapante, profitait d'un service d'aide-familiales en payant 1 Euro de l'heure.

Dans le cadre d'un programme de promotion des travailleurs, la commune, via le CPAS, a organisé un service avec les ALE. La convention qui liait la commune au service subventionné a été arrêtée.

La famille devait dès lors payer près de 5 Euro par heure prestée sans aucune récupération, puisque les revenus étaient trop peu élevés pour être imposés.

Des services ciblés et organisés autour de la libération des plus pauvres et accessibles en fonction de leurs revenus, sont remplacés par des services pour tous, avec une réduction d'impôt en fonction de la richesse, mais qui ne sont plus accessibles pour les pauvres.

Quelle qualité d'emploi et quelle sécurité d'existence pour les travailleurs ?

En fait, le processus n'apporte rien ou presque en terme de revenu, voire ça coûte.

Si je preste 4 heures en noir, j'ajoute 30 Euro à mes revenus. La même prestation en ALE rapporte 7,50 Euro et, en chèques service, presque rien, ni en salaire, ni en sécurité sociale.

Aujourd'hui, dans ce genre de contrat, des travailleurs prestent 80 heures semaine aux USA sans être capables de faire vivre leur famille.

Ça me révolte de voir des gens, dans des situations les plus confortables, utiliser leur influence pour créer des sous-statuts qui les protègent eux et qui exploitent et enferment dans la misère les travailleurs.

UNE CHANCE POUR QUI ?

à un de ces nombreux articles ⁽¹⁾, nous publions une synthèse de la réponse écrite :

Quelle chance pour les femmes, elles sont pour une fois le public cible ! Je pense qu'elles méritent mieux que ce type de promotion.

La réalité des sous-statuts promue par de telles pratiques inquiète le Mouvement LST au plus haut point.

Après avoir gagné, au prix de luttes difficiles, des statuts et des règles pour protéger l'emploi, les travailleurs voient se détricoter par des politiques sociales inacceptables, toutes ces protections si difficilement gagnées par leurs pères et leurs pairs.

La dérégulation des protections du travail et des travailleurs était déjà un thème longuement travaillé dans le

rapport Général sur la Pauvreté en 1994 : on s'appuie sur la misère des pauvres pour déréguler le minimum de protections qui protégeaient un peu le monde du travail.

Et si les pauvres refusent d'entrer dans le jeu, c'est la rue, la suppression du peu de revenus de remplacement qui permettait la survie.

Comment des politiques sociales ou des syndicats peuvent-ils s'engager dans pareille voie ? C'est dangereux pour tous les travailleurs, ça permet n'importe quoi.

« Le financement par l'Etat des chèques services aurait pu servir à renforcer des services publics d'aides

familiales. On pouvait y maintenir un effet de « discrimination » positive à l'égard des ménages les plus pauvres.

Les titres services produisent l'inverse ; ils créent des emplois précaires et renforcent les inégalités entre les utilisateurs. » (3)

Un militant

(1) Liège Express, octobre 2004, n°7, pp. 22-23, supplément de La Libre, article « Steppes-Services, une première marche ».

(2) Cfr site : <http://www.mouvement-LST.org>

(3) Extrait du document du 17 octobre 2004. Mouvement LST

**Nous vous souhaitons
une très bonne année 2005**



**Que chacun puisse trouver ce coin de soleil dans un ciel parfois si tourmenté.
Que notre combat continue à nous porter vers l'avenir.**

Cette photo a été prise par Xavier, du groupe des jeunes de LST.

DE NAMUR

WEEK-END A MOZET

*se détendre, être ensemble
et faire avancer notre projet : écrire un livre*



Nous sommes allés en week-end ces 12,13 et 14 novembre 2004. Nous étions à Mozet. C'était un chouette week-end, on y allait pour se détendre, être ensemble et aussi pour avancer dans notre projet d'écrire un livre.

ALBUM DE SOUVENIRS

Il y a plein de souvenirs qui nous restent. On avait amené des cd et l'on a dansé. Christophe et Xavier ont fait du rap. Il y a eu le jogging du matin. On a joué au foot et Jacques s'est étalé. On s'est baladé et l'on a vu une voiture abandonnée dans un champ, avec encore la plaque d'immatriculation mais plus les clefs (Eric a dit qu'il viendrait la rechercher quand il aurait 18 ans). On a aussi préparé à manger et fait la vaisselle, même Xavier : cette année, on le surveillait, il n'a pas pu se débiter.

Et puis, il y a eu la veillée. Stéphanie, Laura, Vanille et Gwendoline ont chanté et dansé. Un beau petit show. La veillée, c'est Julie et Laure qui l'ont animée. On a bien rigolé surtout avec les têtes de Vanille et Pascale qui servaient de buzzer. Ce qui était moins marrant, c'est qu'on était tellement excités et tellement mauvais perdant que c'était presque impossible d'expliquer les épreuves ! Et puis, Jacques a joué de la guitare ou de l'accordéon.

C'est vrai aussi qu'il y a eu quelques petits coups de gueule. Mais on s'est chaque fois expliqué.

ENTRE NOUS

Partir en week-end, c'est aussi l'occasion de se rencontrer. Pendant le travail sur le livre, on s'était mélangé pour apprendre à mieux connaître ceux avec qui l'on est moins souvent. Pendant la balade, c'était pareil. Eh bien, Magalie, elle en a de l'énergie !

Et puis, c'est aussi un moment où l'on peut se confier, ça fait du bien de pouvoir parler avec l'un ou l'autre.

« LE JOUR ET LA NUIT »

C'est aussi pour cela qu'on est venu. On est parti d'une histoire qu'on a inventée et l'on en a reparlé entre nous. On a essayé de comprendre les choses en partant de ce qu'on vit ou qu'on voit.

On a abordé trois thèmes pendant ce week-end : l'amitié dans l'école, le vol et l'adifférence, trois thèmes que l'on retrouve dans notre histoire.

- L'AMITIE

L'amitié dans l'école, ça peut commencer n'importe comment,

même par une dispute. C'est souvent quelqu'un qui vient vers vous, alors, vous ne vous sentez plus seul, sur le côté.

On a souvent des copains et des copines, les amis, ils sont rares.

L'amitié est très importante pour nous, mais la famille l'est encore plus. Pour la défendre, on est prêt à faire beaucoup de choses, même si parfois, nous avons beaucoup de mal à nous situer dans notre famille.

- LE VOL

On peut faire beaucoup de connerie, pas spécialement un vol, quand on est en groupe, ou pour suivre un copain. Mais pour d'autres, on peut apprendre à dire non. Ceux qui nous demandent de les suivre ne sont pas spécialement des amis.

Si on a déjà volé, ce sont des petites choses, qu'on ne peut pas se payer. On sait que c'est malhonnête, et nos parents seraient certainement furieux. On a aussi parlé de différentes formes de vols.

- LA DIFFERENCE

Dans notre groupe, nous ne vivons pas tous avec nos parents tous les jours. Ça fait mal quand on voit partir des amis, des frères ou des sœurs le dimanche soir pour passer la semaine en institution. Ce serait tellement mieux d'être en famille.

On se sent aussi parfois différents par rapport aux autres de l'école, qui changent de vêtements tous les jours, ou qui ont de l'argent de poche. Aussi par rapport à nos parents, certains sont plus stricts.

Mais malgré tout ce qu'on peut dire et trouver comme différence, on n'a pas honte de notre famille, on les trouve très bien, on est fiers de nos parents.

Le groupe des jeunes

BONNE ANNEE

Pour un monde plus humain

Au début de cette année 2005, au moment de souhaiter mes bons vœux, j'ai une série de situations en tête.

DES RENCONTRES

Je pense à Albert qui a participé à l'émission Archives à la télé. Il y fait devant tout le monde une relecture de sa vie. Dans ce voyage où il boucle la boucle, il y emmène sa fille et les siens dans un écolage de la vie.

Je pense à X qui me dit que cette année (2004) ce sera un véritable Noël parce sa fille aînée est revenue. Néanmoins son bail avec l' AIS prenait fin en janvier 2004 et il finira par devoir quitter ce logement.

Je pense à la famille Y qui a déménagé parce qu'elle ne supportait plus de passer un hiver dans cette maison où le propriétaire ne voulait pas faire de travaux.

Je pense à Mme W qui est sans domicile fixe depuis plus de deux ans. Alors que nous avons essayé de réunir les conditions pour qu'elle ait accès à un logement social, lors d'une réunion avec Madame l'échevin du logement de la commune, on nous a fait entendre qu'elle n'en aurait jamais plus.

Je pense à J. et C. qui ont quitté le camping pour un appartement. Aujourd'hui ceux qui ne venaient plus les voir dans la caravane reviennent comme si ce nouveau logement les rendait plus fréquentables. Le nouveau logement révèle peu à peu ses défauts qui avaient été temporairement bien cachés.

Je pense à cette famille dont la maman et la fille sont

handicapées et dont le père est allé en prison pour une peine d'un an.

Je pense à toutes ces situations que nous rencontrons régulièrement à LST, qui se situent entre espoir et désespoir, souvent extrêmes, intolérables, inhumaines.

Je repense à tous les combats que nous avons mené ensemble à partir de ces situations vécues pour vivre dignement, pour que la voix des plus pauvres soit entendue.

Pour amener juste un peu d'humanité dans ces situations d'exclusion, d'exploitation, d'écrasement...

LE LIBERALISME

Face à cela, je songe à ce qui est mis en place, à ce que j'ai entendu

lors de certaines réunions, à ce que j'ai lu dans le Contrat d'avenir par exemple. Au moment de souhaiter les vœux, je me demande quelle perspective d'avenir le monde est-il en train de construire pour les plus pauvres?

En effet, le développement à outrance du libéralisme et de son tout à l'économie produit bien sûr des richesses, mais mal redistribuées. Le développement du marché économique tel que nous le connaissons va produire plus d'exploitation, plus de pauvreté, plus d'exclusion pour les personnes fragilisées.

UN MONDE PLUS JUSTE

Nous voulons jeter les bases d'un monde plus juste où les plus pauvres ont une place. Un monde basé sur la solidarité et la redistribution et non la concurrence, le profit, les rapports de domination et l'égoïsme.

Dire cela, alors que tout semble s'en éloigner, paraît relever de l'idéalisme et de la naïveté.

Comme bons vœux pour cette année, je veux nous (vous) souhaiter là où nous (vous êtes) sommes d'être les agents qui transforment le monde vers plus d'humanité, c'est-à-dire un monde où les droits humains fondamentaux deviennent une réalité non pas pour quelques-uns mais pour tous.

Fabien Lardinois



Cette photo est un extrait de la fresque réalisée par l'atelier de LST Namur «Debout»

NOS DROITS

LA FIN DU CONTRAT DE BAIL

Un locataire peut-il quitter définitivement son logement quand il veut et comme il veut ?

On peut mettre fin au bail en envoyant à l'autre un préavis (ou renouveau).

Il y a plusieurs possibilités de mettre fin au bail par préavis, qui varient selon la durée du contrat.

UN CONTRAT ECRIT DE PLUS DE 3 ANS (= 9 ANS)

Quelle que soit la durée indiquée dans le contrat, un bail de plus de 3 ans est toujours considéré par la loi comme un bail de 9 ans.

La loi s'impose au propriétaire comme au locataire : le contrat a automatiquement une durée de 9 ans et court depuis le début du contrat qui a été signé.

Normalement le bail doit courir durant les 9 années. Mais la loi permet au propriétaire comme au locataire d'y mettre fin plus tôt, en remettant un préavis à l'autre.

Cependant cela ne peut pas se faire n'importe comment. La loi impose des règles à respecter pour que le préavis soit valable.

Si le préavis ne respecte pas les règles fixées par la loi, il est nul et inexistant. Dans ce cas, le bail se poursuit comme si de rien n'était.

1^{ère} REGLE : LE PREAVIS DOIT TOUJOURS ETRE ECRIT.

Il n'est pas indispensable de l'envoyer par recommandé, mais c'est une preuve précieuse.

L'ordre donné verbalement par le propriétaire à son locataire de quitter le logement pour une certaine date est toujours nul et n'a aucune valeur.

2^{ème} REGLE : LE PREAVIS DONNE PAR LE PROPRIETAIRE.

LE LOCATAIRE DOIT ETRE MOTIVE.

Pour mettre fin au bail avant la fin des 9 ans, le propriétaire peut donner un préavis au locataire dans trois cas : s'il veut occuper le logement lui-même ou le faire occuper par un membre de sa famille (ses enfants et petits-enfants, ses parents et grands-parents, ses frères et sœurs, ses oncles et tantes), ou par son conjoint (ou les enfants, petits-enfants, parents, grands-parents, frères et sœurs, oncles et tantes de son conjoint).

S'il veut effectuer des travaux importants dans l'immeuble où se trouve le logement, ou sans invoquer de motif particulier, mais moyennant le paiement d'une indemnité au locataire.

A suivre

Philippe VERSAILLES

un bon conseil

Lire attentivement son contrat de bail si nécessaire avec l'aide de quelqu'un

QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE, LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE.

AGENDA DES PROCHAINES REUNIONS CAVES

A NAMUR

Le mardi :

11 janvier 2005 à 20 h 00

25 janvier à 20 h 00

8 février à 20 h 00

A CINEY-MARCHE

Le lundi :

10 janvier 2005 à 20 h 30

24 janvier à 20 h 30

7 février à 20 h 30

A ANDENNE

Le mardi :

18 janvier 2005 à 20 h 00

1 février à 20 h 00

15 février à 20 h 00

DES ENFANTS D'ANDENNE...

" VENEZ, VENEZ SAINT NICOLAS... "

C'est avec impatience que saint Nicolas était attendu à la B.D.R. d'Andenne.

Il a été accueilli en chanson par de nombreux enfants et parents qui étaient également présents.

Saint Nicolas a écouté attentivement chaque enfant à tour de rôle.

Il leur a ensuite offert de magnifiques livres pour tous les âges ainsi que de belles peluches et une écharpe pour le froid de l'hiver !



Mais saint Nicolas n'a pas pu rester plus longtemps car il avait encore une longue route à faire et beaucoup de travail à accomplir !

Merci saint Nicolas et à bientôt !

Ça se passe ...

A Namur

ENERGIE...ENERGIE

Dans le cadre de la semaine de l'énergie organisée par le CPAS, un petit groupe de militants de LST a pu bénéficier de quelques conseils pratiques et accessibles afin de faire des économies au niveau des charges de tous les jours (chauffage, électricité, eau...).

Nous avons pu par exemple nous rendre compte qu'un micro-ondes consomme moins qu'une cuisinière à gaz et ce malgré les idées reçues.

Autre exemple, récupérer des feuilles de papier aluminium et les mettre entre les radiateurs et les murs

afin que la chaleur puisse se diffuser largement dans les pièces et non pas que vers les murs !!!

Durant cette séance d'information, nous avons pu également goûter quelques plats (soupe, gâteau au chocolat...) faits au micro-ondes et effectivement c'est aussi bon !

Bref, cette initiative du CPAS tombe à pic vu l'hiver déjà bien présent et la part importante du budget consacré aux charges quotidiennes.

Andrée et Laure

« LA MAIN DANS LA MAIN » le Quart-Monde en mouvement

Ont participé à ce numéro

d'Andenne :
l'équipe d'Actualités Andennaises
de Ciney-Marche :
Albert, Benjamin, Fabien
de Namur :
Andrée, Cécile, Claire, Jean-Claude, Laure,
le groupe des jeunes, Philippe
et l'équipe de rédaction et d'envoi.

Abonnement :

Abonnement de soutien
fixé à 14,85 Euros/an
Cpte : 001-1237833-92
Lutttes-Solidarités-Travail
64, rue Pépin - 5000 NAMUR
Tous dons de plus de 30 Euros sont
déductibles des impôts via
le compte suivant pour les deux projets :

Cpte : 250-0083038-91
Veuillez alors les adresser à :
CARITAS SECOURS francophone
délégation de NAMUR -LUXEMBOURG
Pour **NAMUR** :
mention : projet n° 05/65 (LST)
Pour **ANDENNE** :
mention : projet n° 178 (LST Andenne)

Nos adresses de contact :

A Andenne :
L.S.T. Andenne asbl
Lutttes-Solidarités-Travail Andenne
Rue d'Horseilles, 26 - 5300 ANDENNE
Tél. : 085/84.48.22
andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche :
L.S.T. Ciney-Marche asbl
Rue de Monin, 96 - 5362 ACHET
Tél. : 083/61.10.85
ciney-marche@mouvement-LST.org

A Namur :
L.S.T. asbl
Lutttes-Solidarités-Travail
Rue Pépin, 64 - 5000 NAMUR
Tél. : 081/22.15.12
namur@mouvement-LST.org

A Tubize :
Claire et Jean-François Funck
Rue du Centre, 19 - 1460 VIRGINAL
Tél. : 067/64.89.65
tubize@mouvement-LST.org

adresse du site LST :
www.mouvement-lst.org

Chers lecteurs
N'hésitez pas à nous contacter...
Nous attendons vos articles,
vos remarques,
un petit coup de fil...

Impression :
IMPRIBEAU • Ste-Ode • 061/68.88.35

Avec le soutien
de la Communauté Française (Ministère
de la Culture et des Affaires Sociales)
et de la Région Wallonne (direction générale
de l'économie et de l'emploi).

Bonne lecture !

BONNE ANNEE

Les fêtes de fin d'année approchaient... Et l'envie, à la permanence, de se retrouver dans une ambiance de réjouissance se faisait sentir.

L'atelier de LST Namur a voulu changer le décor de la permanence. Avec un peu plus de gaieté. Et que ce soit agréable. Pour vivre les fêtes de

Noël et commencer la nouvelle année. Pour tous ceux qui passent à LST, nous voulions que cela aide à réchauffer le cœur et se sentir comme chez soi.

Bonne année 2005.

L'équipe de l'atelier

